

**PORTEUR** : SYCOPARC (Syndicat de coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord)

**BENEFICIAIRE ASSOCIE** : Bezirksverband Pfalz (Allemagne)

**PARTENAIRES TECHNIQUES** : Office National des Forêts, Chambres d'agriculture Bas-Rhin et Moselle, Ministère de l'Environnement de l'Energie et de la Mer, Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, DREAL Alsace et Lorraine, Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn, Struktur und Genehmigungs Direktion-Süd, Landesamt für Umwelt, Wasserwirtschaft und Gewerbeaufsicht, Landesforsten Rheinland-Pfalz

**PARTENAIRES FINANCIERS** : Agence de l'eau Rhin-Meuse, Régions et DREAL Alsace et Lorraine, Massif des Vosges, Ministerium für Umwelt Landwirtschaft, Ernährung, Weinbau und Forsten

**REGIONS** : Alsace, Lorraine et le Land de Rhénanie-Palatinat

**ECHELLE D' ACTIONS** : Réserve de Biosphère Vosges du Nord – Pfälzerwald

**THEME** : Habitats et Espèces naturels

**TYPES D' ACTIONS** : Préservation/Gestion, Restauration/Aménagement



## CONTEXTE



Le Parc naturel régional (PNR) des Vosges du Nord, à cheval sur les départements du Bas-Rhin et de la Moselle, est voisin du Naturpark Pfälzerwald en Allemagne. Ensemble, ces deux Parcs forment la **Réserve de Biosphère transfrontalière des Vosges du Nord-Pfälzerwald** qui s'étend sur une superficie de 3 105 km<sup>2</sup>. La Charte du PNR (2014-2026) identifie l'importance de la dimension transfrontalière de ses actions. La préservation et la restauration des continuités écologiques font partis des objectifs inscrits (Mesure 1.3.1).

La coopération transfrontalière entre les deux Parcs se concrétise par des actions et des projets en commun depuis plusieurs années. Ainsi, en 2012, une étude sur les réseaux écologiques transfrontaliers a été menée. Elle a permis une comparaison des approches et des dispositifs existants pour chaque région. Des mesures pour rétablir les corridors écologiques sur ce territoire transfrontalier ont aussi pu être proposées. De fin 2013 à l'automne 2014, une phase d'animation et de concertation avec les acteurs locaux a été menée. Pour co-construire et établir le programme d'actions transfrontalières, un bureau d'étude a été recruté par le Naturpark-Pfälzerwald et, le syndicat de coopération pour le PNR des Vosges du Nord (SYCOPARC) a engagé un chargé de mission.

L'ensemble de ce travail a permis d'établir un dossier de projet LIFE nommé « Biocorridors » qui vise la restauration des continuités écologiques à l'échelle de la Réserve de Biosphère des Vosges du Nord-Pfälzerwald (Alsace, Lorraine et Land de Rhénanie-Palatinat).

## PROJET LIFE BIOCORRIDORS

Les actions du projet LIFE Biocorridors (2016-2020) visent l'amélioration de la fonctionnalité et la préservation de la biodiversité des écosystèmes :

- **Forestier** : créer un réseau d'îlots de sénescence le plus fonctionnel possible, en zone fortement enrésinées en diversifiant les peuplements par la plantation de feuillus et la restauration de ripisylves plus naturelles ;
- **Aquatique et humide** : arasements ou aménagements d'ouvrages au niveau des cours d'eau, acquisition d'une zone humide et mise en défens du cours d'eau inclus dans des zones de pâturage ;
- **Ouvert** : plantation de haies et d'arbres fruitiers, et restauration de biotopes remarquables.



© Yvon Meyer - SYCOPARC

Des études prospectives orienteront les actions pour maximiser les bénéfices pour les écosystèmes et les espèces. Afin d'assurer la cohérence avec le territoire et la pertinence des choix techniques, les travaux seront co-construits et mis en œuvre avec les partenaires techniques.

La majorité des actions feront l'objet **d'un suivi et d'une évaluation** de leurs répercussions sur les milieux et les espèces visés (état initial/état post travaux) :

- Milieu forestier : appui à une étude sur des îlots de sénescence dans le cadre de Natura 2000 (suivi des insectes saproxyliques) et suivi photographique des espèces herbacées et ligneuses ;
- Milieu ouvert et agricole : suivi de l'avifaune nicheuse présente pré et post travaux (plantation, restauration de milieux) ;
- Milieu aquatique : suivi d'indicateurs structurels (physico-chimie, hydromorphologie, faune piscicole, macroinvertébrés) et fonctionnels (dégradation de la matière organique).

**Les impacts socio-économiques des actions** (économie locale, emploi) seront évalués *via* une étude spécifique.

### Communication et sensibilisation autour du projet

Plusieurs actions à destination de l'ensemble des acteurs du territoire sont envisagées :

- Informer le grand public : panneaux d'informations générales sur le projet et spécifiques à chaque chantier (nature de l'action, son intérêt, etc.), réalisation d'un film documentaire (sensibiliser à la richesse du territoire, montrer les enjeux de fragmentation des habitats et les impacts sur les espèces), élaborer un document pédagogique et vulgarisé ;
- Organiser des sessions de sensibilisation et de formation à l'entretien des arbres et des haies ;
- Création d'un site internet sur le LIFE Biocorridors.

Un travail de mise en réseau, afin de communiquer et de partager les expériences autour du projet, sera entrepris. Un colloque de restitution sera organisé et un plan après-LIFE sera rédigé afin de poursuivre le travail entrepris.

### Organisation du travail entre la France et l'Allemagne

Coordination technique et suivi administratif et financier: Côté français, un chef de projet, à temps plein, est en charge de la coordination, de l'animation et du suivi des actions dans son ensemble. Il est soutenu par le personnel du PNR en lien avec les thématiques abordées (agriculture, cours d'eau, communication, etc.) et par un gestionnaire administratif et financier dédié au LIFE. Côté allemand, un poste de coordinateur technique assurera l'animation et le suivi des actions au sein du Naturpark-Pfälzerwald avec un gestionnaire administratif et financier à mi-temps. Par ailleurs, le projet sera suivi et encadré par :

- Un groupe de projet : Equipe LIFE + 1 représentant du Sycoparc et du Bezirksverband, pour préparer et coordonner les actions concrètes.
- Un comité de pilotage : Equipe LIFE + représentants des partenaires financiers et techniques, pour assurer la cohérence générale, le suivi, le programme interannuel des actions et élaborer l'après-LIFE.
- Un comité technique (thématique) : chef de projet + coordinateur technique + chargé de mission du SYCOPARC + partenaires techniques (suivant l'action) + staff administratif, pour programmer et organiser les actions et suivre l'état d'avancement des études.



Les actions et les travaux menés seront fait en lien avec les partenaires techniques et pourront être, le cas échéant, sous-traités à des bureaux d'études ou d'autres organismes spécialisés.

### Financement du projet

Chaque partenaire participe à proportion variable suivant les actions où il est engagé (finalisation de la contractualisation avec les partenaires financiers, les montants indiqués sont donc susceptibles de varier à la marge).

- Coût total : 3 611 735 €
- Montant attribué par l'Europe : 2 167 041 €
- Montant attribué par les partenaires : 1 391 893 €

PARTENAIRES	PARTICIPATION
Agence de l'Eau Rhin Meuse	462 837 €
DREAL Alsace et DREAL Lorraine	80 234 € chacun
Ministerium für Umwelt, Landwirtschaft, Ernährung, Weinbau und Forsten	564 728 €
Massif Vosgien	26 080 €
Région Alsace	97 590 €
Région Lorraine	80 190 €

### CONTACT

**Mathilde WENDLING**, Chef de projet LIFE Biocorridors – PNR des Vosges du Nord  
[m.wendling@parc-vosges-nord.fr](mailto:m.wendling@parc-vosges-nord.fr)